

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 25 septembre 2012

# Réussir la démocratisation de l'enseignement supérieur : l'enjeu du premier cycle

## Déclaration du groupe de la CFE-CGC

L'objectif d'atteindre 50 % de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur est fondamental car le diplôme conditionne aujourd'hui l'employabilité et l'insertion des jeunes dans le monde professionnel.

La CFE-CGC partage le constat et les préconisations de cet avis sur l'impérieuse nécessité de renforcer l'information et l'orientation des lycéens. L'orientation vers l'université doit être le choix de l'excellence et non celui du repli.

Nous soutenons la préconisation d'un plan national pour renforcer l'attractivité des universités. Elles doivent être un lieu de réussite et une ouverture sur le monde professionnel.

L'accompagnement du nouvel étudiant constitue le point de départ. Notre groupe souhaite insister sur la mise en place d'un principe d'évaluation continue, sur la nécessité d'avoir les cours magistraux et les travaux dirigés dispensés par les mêmes professeurs. Nous sommes aussi favorables au développement du parrainage des étudiants de première année par des étudiants en fin de cursus.

Il convient de créer le lien entre l'université et l'entreprise. Nous soutenons la mise en place de stages en milieu professionnel intégrés aux cursus de formation, sous réserve qu'ils soient encadrés, en cohérence avec la formation initiale suivie et qu'ils comptent pour le droit à la retraite.

Il nous paraît aussi important d'insister sur l'effectivité du principe d'un droit à la formation initiale différée pour les personnes sorties sans qualification du système de formation initiale. Elle permet à un salarié qui a arrêté sa formation initiale avant le 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement supérieur, ou qui n'a pas obtenu de qualification professionnelle reconnue, et qui souhaite poursuivre ultérieurement des études en vue d'une promotion sociale et professionnelle, de bénéficier d'un accès prioritaire à une formation qualifiante ou diplômante.

Pour conclure, notre groupe souhaite insister sur le défi, tout aussi important, qui est la prise en considération de la situation fragile des étudiants écartés de l'accès aux bourses en raison des revenus des parents. Certains d'entre eux ne peuvent pas financer un logement. Cela suppose donc qu'ils travaillent, habitent parfois loin de l'université, autant de facteurs qui compromettent la réussite. La CFE-CGC tient donc à ce que cette problématique soit intégrée.

Le groupe CFE-CGC a voté cet avis.